



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question au Gouvernement n° 2747

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jérôme Lambert, pour le groupe socialiste.

M. Jérôme Lambert. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Depuis plus de quinze ans, l'Algérie connaît des difficultés économiques et sociales qui ont engendré de graves problèmes humains et politiques. Après la montée de l'intégrisme, les massacres de populations par des groupes armés, de nouvelles manifestations populaires se sont déroulées entraînant leur triste cortège de victimes civiles, au premier rang desquelles la jeunesse algérienne, en Kabylie, mais aussi dans les universités et les centres urbains.

Cette formidable jeunesse algérienne croit en l'avenir de son pays et crie son désespoir face à des situations qui lui semblent bloquées en matière de développement économique, d'évolution sociale et d'ouverture culturelle.

Le gouvernement algérien, on l'a vu à travers l'intervention du président Bouteflika, tout en souhaitant l'apaisement, a des difficultés, compte tenu du contexte économique que connaît ce pays, à apporter toutes les réponses concrètes attendues par la jeunesse algérienne.

En France, la population algérienne et les nombreux Français qui sont attachés à ce pays sont à nouveau inquiets. Aussi, pouvez-vous, monsieur le ministre, nous indiquer ce que le Gouvernement français, ce que les entreprises françaises, ce que les associations et les Français eux-mêmes peuvent entreprendre pour aider l'Algérie et les Algériens, à répondre aux défis économiques et sociaux auxquels ils sont confrontés ?

(Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, la situation est à nouveau extrêmement grave en Algérie. En Kabylie, une soixantaine de jeunes, parfois très jeunes, ont été tués. Ces morts viennent s'ajouter à la longue liste des victimes de la violence de la guerre civile. Dans cette interminable épreuve, nous ne pouvons qu'éprouver une profonde sympathie, une sincère et profonde compassion à l'égard du peuple algérien.

Pour des raisons que vous connaissez bien, liées à notre histoire commune, nos propos sur l'Algérie sont souvent déformés et sortis de leur contexte. Cependant, nous ne pouvons aujourd'hui rester silencieux face à de tels événements et à la violence de la répression. C'est par le dialogue politique que l'on peut apporter des solutions à ces problèmes si graves et aujourd'hui si pathétiques. Je le dis au nom de ce Gouvernement, en tant qu'ami de l'Algérie.

Je forme ici le souhait que la commission d'enquête dont le président Bouteflika a annoncé la constitution permette à l'Algérie, grâce au dialogue, de réagir et de remonter la pente.

Concernant la coopération sur laquelle vous m'interrogez, je souhaite vous rappeler que ces dernières années, notamment dès l'arrivée au pouvoir du président Bouteflika, la France s'est montrée tout à fait disposée pour la relancer et l'améliorer, qu'il s'agisse du Gouvernement, des collectivités locales à travers la coopération décentralisée ou de très nombreuses associations ou ONG. Car nous voulons aider ce pays qui nous est si proche à sortir de ses épreuves et à se moderniser économiquement, socialement, politiquement, démocratiquement.

C'est en continuant de manifester une disponibilité constante que nous l'aiderons le mieux. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Lambert](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2747

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2001, page 2503

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 mai 2001